

Saint-Hyacinthe, 26 octobre 2020

Objet : Alternance entre l'enseignement à distance et en classe pour les élèves de troisième secondaire

Chers parents,

Dans un souci de limiter la transmission de la COVID-19, le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, a annoncé aujourd'hui de nouvelles mesures visant à réduire le nombre d'élèves dans les établissements de niveau secondaire situés en zone rouge.

Ainsi, à compter du lundi 2 novembre, les élèves de troisième secondaire effectueront leurs apprentissages à distance une journée sur deux, à l'instar des élèves de quatrième et de cinquième secondaire. L'enseignement sera donné en présentiel à l'école, l'autre journée. L'horaire habituel, tant au niveau des cours que du transport scolaire, sera maintenu.

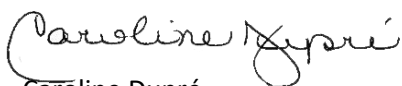
Il est important de noter que les élèves doivent maintenir leur engagement scolaire lorsqu'ils sont à la maison. Ils sont tenus d'assister à leurs cours à distance et d'effectuer les activités qui leur sont proposées. Toutes les modalités spécifiques s'appliquant à votre enfant vous seront transmises sous peu par votre établissement scolaire.

De plus, pour en savoir davantage sur le fonctionnement du logiciel Teams, qui sera utilisé pour les cours à distance, nous vous invitons à consulter la trousse d'urgence disponible sur notre [site Internet](#).

Soyez assurés que nous étions préparés à cette éventualité et que tous les efforts nécessaires seront déployés pour que les services éducatifs se poursuivent sans interruption. Nous vous remercions de votre collaboration dans cette situation, qui nécessitera assurément des ajustements de part et d'autre.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à contacter l'école de votre enfant, le personnel sera disponible pour vous donner de plus amples informations.

Veuillez accepter, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Caroline Dupré
Directrice générale